

# CCI : Bientôt une navette fluviale pour desservir Avignon ?



A l'occasion de la dernière assemblée générale de la CCI de Vaucluse qui vient de se tenir à la mairie d'Avignon, l'organisme consulaire a présenté un projet de navette fluviale sur le Rhône. Réuni en présence de Cécile Helle, maire d'Avignon, cette présentation a aussi été l'occasion d'évoquer les enjeux de mobilité sur le territoire du bassin de vie d'Avignon.

- « Beaucoup d'éléments économiques, politiques ou environnementaux actuels qu'ils soient nationaux ou internationaux, viennent troubler notre vision de l'avenir rendant très difficile toute prospective économique, a expliqué Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lors de la dernière assemblée générale décentralisée de l'organisme consulaire qui vient de se tenir en mairie d'Avignon.
- « La problématique des transports et des déplacements est à cet égard, un des enjeux majeurs des prochaines années », a poursuivi le président de la CCI avant d'annoncer que « la mise en place de navettes fluviales sur le Rhône au départ du port du Pontet pourrait représenter une nouvelle alternative à l'utilisation de la voiture individuelle sur des axes routiers saturés. »

Devant les représentants de la CNR (Compagnie nationale du Rhône) et Cécile Helle, maire d'Avignon, qui soutiennent l'initiative, Gilbert Marcelli a ensuite dévoilé un film de présentation du projet (à découvrir en fin d'article).



Ecrit par le 24 octobre 2025

#### 10 fois moins de CO2

Pour les différents intervenants, l'objectif serait de mettre en place cette desserte d'ici 2 ou 3 ans afin d'offrir des alternatives à l'automobile pour les déplacements quotidiens. Assurée par un bateau à propulsion électrique avec un départ depuis le port du Pontet où serait aménagé un parking relais, la navette desservirait ensuite les allées de l'Oulle puis le secteur de Courtine avant de rejoindre l'embarcadère de Villeneuve-lès-Avignon situé au pied de la tour Philippe-le-Bel.

D'une capacité de 50 passagers, cette navette devrait permettre d'émettre 10 fois moins de CO2 que des voitures individuelles.

« Nous pouvons peut-être également envisager de pousser un peu plus loin afin de desservir la gare TGV de Courtine », complète Gilbert Marcelli, qui ambitionne que la CCI 84 « démontre sa capacité à innover et à proposer des projets ambitieux et structurants pour le territoire en s'inscrivant notamment comme un partenaire des collectivités territoriales. »



#### Explorer de nouvelles pistes

- « L'été que nous avons vécu nous a rappelé que nous sommes dans un monde qui se transforme très vite en raison du changement climatique », a insisté Cécile Helle, maire d'Avignon, devant les représentants du monde économique local.
- « Devant ces phénomènes, poursuit l'élue de la cité des papes, soit on continue à ne pas prendre la mesure des choses et on va subir. Soit on prend les choses à bras le corps car l'attractivité de notre



territoire passera par ces enjeux-là. Tous les projets doivent être marqués autour de ces thèmes environnementaux et de qualité de vie, surtout dans les villes de l'arc méditerranéen. Il nous faut nous réinventer de manière forte même si cela est difficile pour la mobilité. Et pour cela, il a plusieurs pistes à explorer, comme le fluvial avec ce projet de navette. »

#### « Il nous faut nous réinventer de manière forte. »

Cécile Helle, maire d'Avignon.



Mais avant toute chose, <u>comme elle l'avait fait dans nos colonnes en juillet dernier</u>, Cécile Helle a rappelé qu'il était déjà nécessaire de savoir à quelle échelle nous devions penser la mobilité sur ce territoire. « Il faut aller bien au-delà d'Avignon, il faut raisonner sur l'ensemble du bassin de vie si nous voulons protéger la globalité de son territoire. Surtout si nous voulons limiter le trafic de transit des camions par exemple. »

Toujours côté mobilité, le maire d'Avignon dresse aussi un constat sans concession d'un tramway qui ne dessert pas de pôle d'emploi : « C'est unique en France », une sous-utilisation des transports en commun, l'urgence des nouveaux parking-relais : « nous ne pouvons plus attendre, 2 ou 3 ans maximum », le manque de TCSP (transport en commune en site propre) : « On y est pas encore »...

Cécile Helle reste cependant optimiste car il y a d'autres pistes à exploiter en terme de mobilité : le



fleuve ; comme déjà évoqué, mais aussi le train dans « ce territoire à taille humaine et agile ».

« Avignon a la chance de se trouver au centre d'une étoile ferroviaire presque unique en France, insiste-telle. Et même si <u>une nouvelle ligne TER vient encore de s'ouvrir avec Occitanie</u>, nous n'avons pas tiré encore le plein potentiel de cette situation afin de renforcer notre attractivité. »

Cependant, le maire d'Avignon tempère aussitôt son enthousiasme pour le train : « encore faut-il que la SNCF soit attentive à la régularité de son offre. Il faut aussi que l'on se batte pour la réouverture de la gare du Pontet ou celle de Saint-Chamand. »

Même sentiment d'être pris de haut pour le maire d'Avignon lorsqu'elle porte le projet de gratuité de l'autoroute A7 entre Avignon-Sud et Avignon ou bien encore la création d'un accès autoroutier vers Cabannes (sur le modèle de celui de Piolenc). « Nous sommes allés rencontrer les responsables de Vinci avec Joël Guin, le président du Grand Avignon, pour évoquer la gratuité. » Elle n'en dira pas plus sur l'accueil qui leur a été réservé tant il semble avoir été méprisant pour des élus de la république.

« L'Etat, qui siège au sein de ces structures ou qui accordent les délégations, devrait faire entendre sa voix. Ce n'est pas normal, c'est ce que nous demanderons à la nouvelle préfète de Vaucluse.

#### « La LEO je n'y crois plus »

Cécile Helle, maire d'Avignon.

#### Penser la ville autrement

L'urgence climatique pousse ainsi Cécile Helle à rappeler la nécessité « d'aménager la ville autrement que ces dernières années, que ce soit à Avignon ou tout son bassin de vie ». Et ce d'autant plus que « la voiture promeut un développement de la ville consommateur de foncier » et que la loi Zan (Zéro artificialisation nette) fera « qu'il y aura une concurrence sur le foncier qui va s'accroître dans les années à venir ».

Il faut aussi repenser les anciens projets en intégrant les réalités d'aujourd'hui comme pour la Leo (Liaison Est-Ouest) dont la deuxième tranche, après 25 ans de retard, ne semble plus adaptée pour le maire d'Avignon : « La LEO je n'y crois plus », reconnaît-elle alors qu'elle rappelle pourtant la nécessité vitale pour la cité des papes de disposer d'un contournement Sud d'Avignon. »



Ecrit par le 24 octobre 2025



Une partie des élus de la CCI de Vaucluse lors de leur assemblée générale délocalisée dans la salle du Conseil de la ville d'Avignon

#### Priorité à l'apprentissage

Par ailleurs, cette AG de la CCI a été aussi l'occasion pour l'organisme consulaire vauclusien de signer une convention de partenariat avec <u>Henri Lachmann</u>, ex-PDG de <u>Schneider electric</u>, mais surtout président de l'association carpentrassienne '<u>Un par un</u>' dédiée à l'accompagnement des jeunes dans leur inclusion sociale et professionnelle.

Comme ils l'ont notamment fait avec <u>Enedis Vaucluse</u>, les représentants de 'Un par un' ont incité les patrons présents à lutter contre le chômage des jeunes.

- « Nous sommes lanterne rouge du chômage des jeunes. J'encourage les entreprises à faire de la formation dans le cadre de l'apprentissage, martèle Henri Lachmann dont l'association s'occupe d'une centaine de jeunes et d'une cinquantaine sont placées. »
- « Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de main-d'œuvre, il faut l'accompagner, complète pour sa part Gilbert Marcelli. Nous sommes une ville sociale, il faut que là aussi nous changions nos comportements en matière de recrutement. »

Et finalement que ce soit en matière de recrutement des jeunes, d'aménagement de la ville ou de mobilité, le président de la CCI de Vaucluse assure « qu'il faut sortir par le haut et que la Chambre de commerce et d'industrie jouera pleinement son rôle de force de proposition et d'accompagnement des collectivités territoriales. »



# L'aéroport d'Avignon passe au 100% électrique pour ses véhicules ravitailleurs



L'aéroport d'Avignon-Provence dispose désormais de nouveau camion-citerne ravitailleur 100% électrique. Ce véhicule mis en place en partenariat avec Total Energies, son fournisseur de carburant, doit permettre à la plate-forme aéroportuaire vauclusienne de réduire ses émissions carbones de 4,5 Teq (Toxic equivalent quantity ou quantité équivalente toxique) sur un an.

« La mise en fonction de ce véhicule sur notre plateforme va de pair avec la politique environnementale que nous avons défini dans le cadre de nos niveaux 'Airport carbon accréditation' et des objectifs fixés dans le cadre de la Délégation de service public (DSP) de l'aéroport Avignon-Provence, expliquent les responsables de l'aéroport. A savoir, respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site



aéroportuaire, maîtriser et réduire notre consommation d'énergie, maîtriser et réduire notre consommation de carburant, mettre en place des actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne, prendre en considération et suivre les demandes des parties intéressées ainsi que responsabiliser et sensibiliser chaque salarié sur la protection de l'environnement. »

#### Davantage d'énergies propres

Dans le même temps, l'aéroport Avignon-Provence, soutient également le développement de la mobilité électrique en favorisant le déploiement des stations de recharge pour voiture. Ainsi, en partenariat avec la société Alectron Energy, i2 bornes de recharge ont été installées sur le parking administratif du site. Par ailleurs, en plus des installations déjà existantes, un permis de construire a été validé pour la construction d'ombrières photovoltaïques dans le parc de stationnement P2 de l'aéroport avec une emprise total 1366 m<sup>2</sup>.

L'ensemble de ces actions environnementales s'inscrit dans le cadre de la certification iso 14001 et de la démarche qualité iso 9001 qu'Avignon-Provence a engagé depuis 2018 afin de réduire son empreinte carbone.

Comme évoqué plus haut, la plateforme aéroportuaire vauclusienne participe ainsi au programme international 'Airport carbon accreditation' qui vise à la neutralité carbone de l'exploitation de l'aéroport et de toutes les entreprises qui y sont basées. Après avoir atteint le niveau 1 en 2021, la Société Aéroport Avignon Provence devrait bientôt obtenir le niveau 2 prochainement. L'objectif étant d'atteindre le niveau 3 en 2026.

#### Fantasmes ou réalité?

Enfin, sujet sensible s'il en est : environnement et aéronautique ne font pas toujours bon ménage. Preuve en est, le 6 septembre dernier nos confrères du Monde et de Midi libre faisaient paraître des articles ayant pour sujet les trajets en jet privé les plus fréquents en France alors qu'il existe des alternatives moins polluantes en train ou en voiture par exemple.

Dans ce cadre, il était notamment évoqué, sur la base de chiffres provenant d'une application nommée FlightRadar24, 157 vols entre Avignon et Montpellier en jet privé. Une affirmation qui depuis a fait bondir les responsables de l'aéroport de la cité des papes : « Cette application prend en compte les vols IFR (Instrument flight rules), c'est-à-dire des vols aux instruments, comme les avions de lignes commerciales par exemple. Du 1er janvier au 31 août 2022, sur 600 vols enregistrés entre Avignon et Montpellier, 1 seul vol d'affaires transportant des passagers en jet privé a été enregistré sur ce trajet. Tous les autres vols étaient des vols d'entrainements, militaires ou de travaux aériens, activités non classées dans de l'aviation d'affaires. »

Au final, selon les éléments sont issus des données enregistrées par la DGAC (Direction générale de l'Aviation Civile), la majorité des vols ayant effectué ce trajet Avignon-Montpellier, concernait des vols d'entrainements liés notamment à la présence de 2 écoles de pilotages sur la plateforme vauclusienne et 2 autres (dont l'Enac, une école de l'Etat) sur celle de Montpellier-Méditerranée ainsi que des vols privés.

L.G.



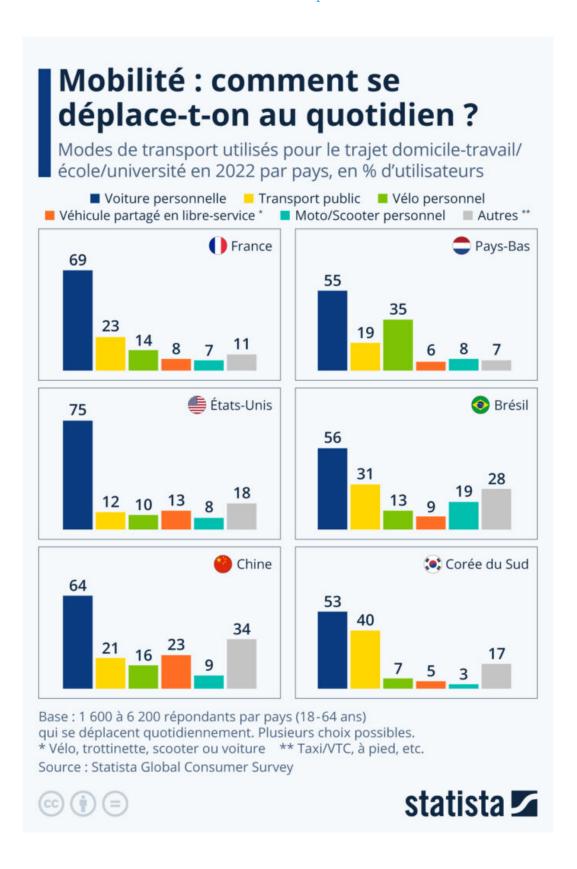
Ecrit par le 24 octobre 2025





# Mobilité : les modes de transport les plus utilisés au quotidien









Bien que la part modale de l'automobile dans les transports ait globalement diminué au cours des dernières décennies, la voiture personnelle tient toujours la corde pour les déplacements du quotidien.

Dans les pays étudiés dans le <u>Global Consumer Survey</u> de Statista, plus de la moitié des usagers interrogés indiquent utiliser leur voiture pour effectuer les trajets domicile-travail (ou école/université). Si la voiture individuelle reste bien souvent indispensable dans certaines localités, son usage est en revanche de plus en plus contesté dans les villes, où vit désormais plus de la moitié de la <u>population mondiale</u>. Notre graphique donne un aperçu des modes de transport plébiscités au quotidien à travers le monde.

Parmi les pays que nous avons sélectionné, c'est aux États-Unis que la part de la voiture personnelle dans les déplacements domicile-travail est la plus élevée, citée par 75 % des navetteurs interrogés. Dans ce pays, l'automobile occupe toujours une place centrale dans les financements d'infrastructures. En revanche, son taux d'utilisation est beaucoup plus faible en Corée du Sud et aux Pays-Bas (53 % à 55 %). Très développés en Corée du Sud, les <u>transports en commun</u> (métros, bus et trains) représentent l'alternative la plus utilisée, cités par 40 % des sondés, tandis qu'au <u>Pays-Bas</u>, c'est le vélo personnel qui arrive en deuxième position des modes de transport favoris, avec 35 %.

Toujours selon cette étude, les véhicules partagés en libre-service (trottinettes électriques, vélos, scooters, voitures, etc.) sont particulièrement populaires en Chine, où ils sont mentionnés par 23 % des usagers.

Dans l'Hexagone, la voiture personnelle reste assez loin devant pour la <u>mobilité domicile-travail</u>, utilisée par 69 % des Français interrogés, contre 23 % pour les transports en communs et 14 % le <u>vélo personnel</u>. Les véhicules partagés sont quant à eux mentionnés par 8 % des répondants, soit une hausse de cinq points de pourcentage par rapport à 2020.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

# Pôle emploi : faire face aux besoins de recrutement de conducteurs de bus



Ecrit par le 24 octobre 2025



« La pénurie de conducteurs-receveurs n'est pas une fatalité » : le taux d'offres confiées à Pôle-Emploi a grimpé de 45% au 1er semestre. C'est ce que martèle Michel Ciocci, le Directeur Territorial de Pôle-Emploi Vaucluse, au cours d'une conférence de presse organisée Quartier Joly-Jean à Avignon avec le Directeur général des Voyages Arnaud, « En 2021, on a recensé 71 formations et pour cette année, on dépassera les 110! ».

Il est vrai qu'à l'approche de la rentrée scolaire, en France, on a entendu en boucle qu'il manquerait nombre de chauffeurs pour le ramassage scolaire. Mais pas en Vaucluse puisque chacun a anticipé. Les voyages Arnaud ont dès le mois de janvier, avec leur « Bus Tour », sillonné le département en expliquant qu'il leur manquait des conducteurs de bus. Ils ont précisé qu'ils proposaient plusieurs types de contrats : 60 heures par semaine, pour amener les enfants à l'école le matin et les ramener à la maison le soir et disposer de toutes les vacances scolaires, 110h pour les accompagnements en péri-scolaire ou à temps complet. Et un salaire qui varie de 800€ à 1 500€ selon la durée du travail.

« J'ai toujours rêvé de conduire un bus. »



Camille Vallon, 24 ans, conductrice de bus.

« J'ai 24 ans, j'ai toujours rêvé de conduire un bus et j'ai une petite fille de 15 mois » explique Camille Vallon, « Ce métier me convient parfaitement, il me permet à la fois de m'occuper de mon bébé et de gagner un peu d'argent ». Pour ce faire, elle a suivi une formation professionnelle qualifiante de 3 mois et les écoliers sont ravis d'avoir une jeune femme au volant. D'ailleurs, 32% du personnel est féminin ». Autre cas, celui de Jean-Pierre Scaténa, cheminot pendant 33 ans à la SNCF. Le centre de formation où il travaillait a fermé, il ne se voyait pas partir à Nanterre, du coup il a fait un tour chez les Voyages Arnaud : « Ils m'ont proposé une formation minimale obligatoire de 140h en un mois. Cela m'a permis de découvrir les conditions de travail, les obligations de ponctualité. En plus le patron est à côté, on a toujours quelqu'un pour nous aider, nous conseiller. J'ai fait ma première rentrée scolaire début septembre, les gamins sont plutôt sympas et polis. Plus tard, je pourrai aussi conduire des cars pour des lignes de tourisme, qui sait ? Et cette activité partielle me convient très bien, elle complète ma petite retraite d'ex-salarié de la SNCF ». Dernier exemple, celui de Gérard Soriano, 65 ans, ancien routier, qui n'a pas voulu rester inerte à la retraite. Il a aussitôt embrayé sur un poste de conducteur de bus scolaires : « Je voulais absolument m'occuper, voir des gens, avoir des contacts, 100 heures par mois, c'est super et je me sens utile ».

« Aujourd'hui, 50% des chômeurs font un métier différent de leur formation initiale, ils acceptent une autre orientation professionnelle. »

Michel Ciocci, Directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

Ce que corrobore le Directeur de Pôle Emploi 84 : « On travaille avec des êtres humains, on essaie d'agir, de trouver des solution dans des secteurs en tension comme le transport pour qu'ils retrouvent le monde du travail. Ils ne pensent pas forcément à ce type d'emploi, mais il a changé, évolué. Les bus sont confortables, climatisés. Aujourd'hui, 50% des chômeurs font un métier différent de leur formation initiale, ils acceptent une autre orientation professionnelle. On dépense de l'argent public, nous avons donc une obligation de résultats ». Pour Jean-Baptiste Fontan, directeur général des Voyages Arnaud : « Nous payons la formation de nos futurs salariés entre 6 et 7 000€, nous voulons qu'ils s'épanouissent. Ce sont eux qui choisissent de travailler à temps complet ou partiel, en phase avec leur vie familiale. Selon leur durée de travail ils auront droit au 13e mois, à une prime de non-accident, nous payons aussi 50% de leur mutuelle santé. En plus nous avons plusieurs dépôts dans le Vaucluse, nous leur proposons de travailler dans celui qui est le plus près de leur domicile (Carpentras, Jonquières, Orange, Sorgues, Châteaurenard), d'autant qu'ils prennent leur service à 6h et demi le matin pour accompagner les enfants à l'école. Il y a en ce moment 36 autres hommes et femmes en cours d'acquisition de formation chez nous, ils seront sans doute prêts en janvier prochain, donc la tension sur notre métier retombe ».



Ecrit par le 24 octobre 2025



A gauche, Jean-Baptiste Fontan, dirigeant des Voyages Arnaud, et Michel Ciocci, directeur territorial de Pôle emploi Vaucluse.

#### Un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route

Il ajoute : « Tout le monde peut venir chez nous, d'anciens gendarmes, policiers, légionnaires, pompiers, des retraités de l'enseignement, du commerce. Il n'y a pas de limite d'âge dans la mesure où chaque année, un médecin mandaté par la préfecture leur fait passer une visite et précise si le salarié est apte ou non à continuer de travailler. Jean-Baptiste Fontan qui insiste sur les nouveaux aspects du métier de conducteur-receveur : « Avant de tourner la clé de contact et de quitter le dépôt, le chauffeur doit souffler dans l'étylotest, programmer son GPS pour le trajet à effectuer, mettre en route la billettique, entrer la carte à puce dans le chronotachygraphe, faire en sorte que les passagers sourds voient les indications du prochain arrêt, que ceux qui ont une mauvaise vue entendent les indications au micro et que la palette élévatrice pour fauteuils roulants fonctionne ».

Michel Ciocci, patron du Pôle-Emploi Vaucluse insiste « C'est un super métier et très utile. On l'a bien vu pendant la crise sanitaire, les caissières, le personnel soignant et les chauffeurs étaient en 1re ligne pour





que la France reste debout. L'intérêt général passe par eux. En plus, un bus qui roule, ce sont 60 voitures en moins sur la route, donc du vrai covoiturage! »

## Rentrée : la CPME 84 s'inquiète pour les entreprises vauclusiennes



Période post-Covid, crise énergétique, guerre en Ukraine, envolée du coût des matières premières, pénurie de main d'œuvre, remboursement du PGE, plan Faubourg... A l'occasion de



Ecrit par le 24 octobre 2025

### cette rentrée Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse s'inquiète des difficultés qui s'accumulent pour les entreprises vauclusiennes.

« L'année 2021, puis le premier semestre 2022, ont été marqués par la crise du Covid puis par la reprise de l'économie freinée par des difficultés de recrutement et des pénuries de matières premières sans précédent », constate Bernard Vergier, président de la CPME 84 (Confédération des petites et moyennes entreprises) à l'occasion de la conférence de presse de rentrée de la première organisation patronale de Vaucluse (900 adhérents directs et 8 000 entreprises représentées via les branches affiliées à la Confédération départementale).

Malgré cela, poursuit-il, la CPME reste plus que jamais mobilisée pour faire entendre haut et fort la voix des PME au cœur d'un contexte incertain : lutte contre l'inflation et les pénuries, indispensables réformes des retraites et de la sphère publique, transitions écologique et numérique. Et pour cela, notre objectif est clair : militer inlassablement pour bâtir un environnement plus favorable aux TPE-PME. »

#### Flambée des coûts de l'énergie

En premier lieu, la CPME 84 s'alarme des conséquences de la flambée des coûts de l'énergie.

« Nous redoutons cet hiver une cherté de l'énergie qui risque de se coupler à une rareté. Nos chefs d'entreprise s'y préparent et font déjà le maximum pour réduire leur consommation mais nous devons impérativement éviter les coupures ou les délestages même si 59% des entreprise ont déjà réduit leur consommation énergétique. Il est nécessaire, en premier lieu, d'être accompagnés par les énergéticiens qui doivent nous aider à anticiper les difficultés. Les pouvoirs publics devront réactiver les mesures d'activités partielles de longue durée et les fonds de solidarité afin d'éviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise.

### « Eviter des licenciements économiques voire des fermetures d'entreprise en raison des coûts de l'énergie. »

Bernard Vergier

« Dans un souci de séduction politique et d'un certain dogmatisme écologiste, nos politiques ont voulu croire que l'on pouvait s'en sortir avec le 'tout solaire et éolien', regrette Bernard Vergier. Le résultat est aujourd'hui là, notre forte dépendance énergétique est susceptible de remettre en question la viabilité de nos entreprises les plus énergivores. »

#### Difficultés de recrutement et inflation

Le président de la CPME 84 s'inquiète des fortes difficultés de recrutement que rencontrent les entreprises locales.

« Trop d'entreprises peinent à recruter, trop de postes sont vacants sur l'ensemble des secteurs d'activités mettant en difficulté le développement et l'activité de nos structures », constate Bernard Vergier même si « à l'échelle de notre département, les acteurs concernés se sont fortement saisis du



sujet et nous pouvons saluer les efforts conjoints de la DEETS, de la Préfecture de Vaucluse, Pôle Emploi, des organisations patronales et branches professionnelles ainsi que l'ensemble des partenaires travaillant sur le sujet. »

## « L'apprentissage reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises. »

Pour combler en partie ce manque de main d'œuvre, le président de la CPME de Vaucluse plaide pour que l'apprentissage continue à être soutenu : « Il reste le meilleur dispositif pour insérer nos jeunes dans nos entreprises en leur donnant une formation concrète, en travaillant sur les savoir-être ainsi que sur la valeur 'travail' ».

Et Bernard Vergier de regretter à contrario ceux qui « choisissent encore le chômage de complaisance. Les conditions d'indemnisation de l'assurance chômage doivent être resserrées, avec une incitation plus rapide à reprendre un emploi, comme c'est le cas dans la plupart des autres pays européens. »

#### « Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs »

Concernant l'inflation, même si celle-ci est une des plus faibles d'Europe, la CPME propose de réactiver pour toutes les entreprises la défiscalisation des heures supplémentaires et de plafonner le montant des charges patronales. Concrètement, au-delà de la 35<sup>e</sup> heure, un salarié serait payé 25% de plus mais les charges patronales n'augmenteraient pas.

La CPME propose également d'assouplir les dispositifs de participation et d'intéressement ainsi que de permettre plusieurs versements au cours de l'année de la prime Pepa (Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat dit aussi 'Prime Macron').

« Il est nécessaire de redonner du pouvoir d'achat à nos collaborateurs », insiste Bernard Vergier.

### Mobilité : le plan Faubourgs en ligne de mire

Enfin, le président de la CPME s'alarme des conséquences de <u>la mise en place du plan Faubourgs à</u> Avignon.

« Les embouteillages impactent au quotidien l'ensemble de notre activité économique, touchent les professionnels, leurs collaborateurs, leurs clients et fournisseurs qui ne peuvent se passer de leur véhicule pour exercer leur activité professionnelle, déplore Bernard Vergier. Le commerce de proximité implanté sur le plan faubourgs subit des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à -85%, certains d'entre eux ont procédé à des licenciements économiques et cessés leur activité. Dans le même temps, des pics de pollution importants sont régulièrement enregistrés aux heures d'affluence. Les conséquences environnementales nous inquiètent... Les professionnels prioritaires (pompiers, ambulances, services



d'ordre) sont aussi touchés et ne peuvent intervenir dans les délais nécessaires, ce qui peut mettre en danger la population concernée. De fortes inquiétudes sont aussi émises par les propriétaires de logement privatifs et professionnels sur les dévaluations immobilières déjà annoncées à court et moyen terme. »

### « Notre ville n'a pas le droit de mourir. »

« Tout cela impacte grandement les activités des entreprises d'Avignon et au-delà. Cela touche aussi les populations de la cité des papes mais aussi plus largement celles du Vaucluse, du Gard et des Bouches-du-Rhône. Nous ne sommes pas contre le principe, mais là, on a fait les choses à l'envers. Il aurait fallu d'abord finaliser les travaux de la tranche 2 de la LEO, mettre en place des parkings relais et faire émerger de nouvelles plateformes dédiées aux automobilistes. Là, on est allé trop loin. Notre ville n'a pas le droit de mourir. »



Ecrit par le 24 octobre 2025



La CPME 84 dénonce les conditions et les conséquences de la mise en place du plan Faubourgs à Avignon.

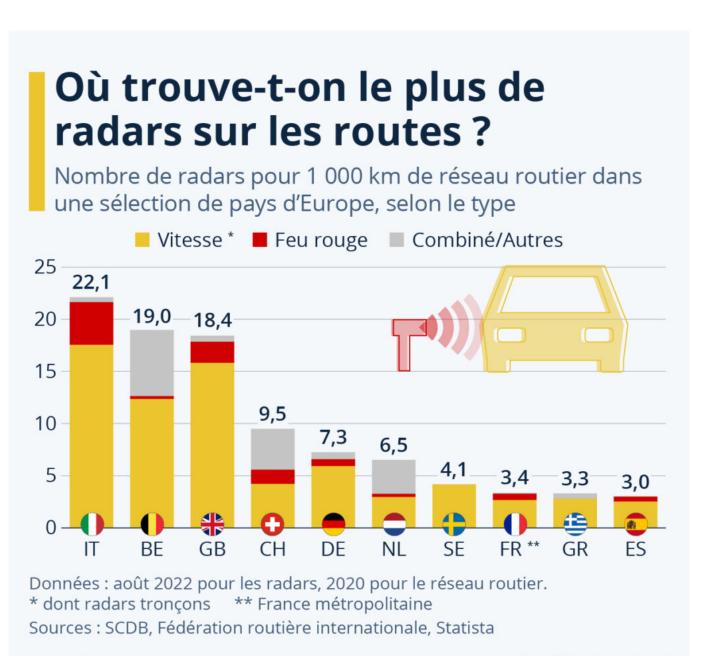
- « Face à la position dogmatique de la municipalité que nous regrettons, je rappelle que la CPME 84 a déposé une requête au Tribunal administratif de Nîmes avec l'association <u>Adrem</u> à l'encontre de ce plan », conclu Bernard Vergier qui déplore que son organisation soit l'une des seules à se mobiliser sur ce sujet.
- « En off, les autres acteurs institutionnels sont tous d'accord avec nous mais ils n'osent pas prendre publiquement position. Ils ont peur, pas nous car la CPME 84 est une organisation strictement apolitique dont la l'économie locale et l'emploi sont les seules préoccupations. Nous ne pouvons-nous soustraire de cet enjeu d'intérêt général. »



A lire aussi : Mobilité, la vision du maire d'Avignon pour son territoire

# Où trouve-t-on le plus de radars sur les routes en Europe ?





La probabilité d'être flashé pour une infraction sur les routes européennes varie grandement d'un pays à l'autre. Elle dépend, entre autres, du nombre de radars rapporté à la longueur du réseau routier.

Selon les données du site Speed Camera Database (SCDB), avec plus de 10 000 radars, l'Italie est le deuxième pays d'Europe qui en compte le plus derrière la Russie (et ses plus de 18 000 unités installées).

statista 🔽



Ramené à la longueur totale du réseau routier italien, cela fait environ 22 radars pour 1 000 kilomètres de routes, dont la grande majorité dédiée uniquement au contrôle des vitesses (80 % du total). Les radars sont aussi très courants en Belgique et au Royaume-Uni, où le ratio atteint près de 20 unités pour 1 000 km.

Avec environ 3 500 radars répartis sur plus d'un million de kilomètres de voies diverses, soit 3,4 pour 1 000 km, la France métropolitaine affiche une densité de radars assez faible comparée à la plupart de ses voisins. Dans le détail, près de 2 800 radars de vitesse étaient installés sur les <u>routes françaises</u> en août 2022, dont 186 radars tronçons. On dénombre également un peu plus de 600 radars de feu tricolore.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

## Près de 156 000 cyclistes ont gravi le Ventoux en 2021



Ecrit par le 24 octobre 2025



L'an dernier, 155 746 passages de vélo ont été enregistrés sur les trois routes donnant accès au sommet du Ventoux. C'est 35 000 de plus que les années précédentes où ils étaient environ 120 000 à se mesurer aux pentes du géant de Provence. Faut-il y voir 'un effet Tour de France' suite à la double ascension inédite proposée le 7 juillet dernier lors de la 11° étape de l'édition 2021 de la grande boucle ? Toujours est-il que le célèbre mont Chauve semble attirer de plus en plus d'amateur de vélo du monde entier. Ils étaient ainsi encore à peine 100 000 à tenter de le gravir il y a un peu plus de 5 ans.

Un succès à mettre en grande partie au crédit de la politique touristique du Conseil départemental de Vaucluse et des communes du département afin de développer l'offre cyclotouristique grâce à l'aménagement de large bande cyclable, de vélo-route maillant l'ensemble du territoire ainsi que des services dédiés à l'accueil de cette clientèle (bornes de recharge pour les vélos électriques, lieux de réparation, hébergements adaptés aux spécificités des 2 roues...). Le tout conforté par une stratégie d'image visant notamment à recevoir régulièrement, tous les 4 ou 5 ans, au Ventoux le Tour de France et son audience cumulée de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs provenant de 190 pays.

#### Plus de la moitié passent par Bédoin

Dans le détail, c'est par la route du Ventoux-Sud, celle de Bédoin, que l'on dénombre le plus de passages. Ils sont ainsi 81 835 cyclistes à avoir emprunté cet axe, le plus renommée, pour gravir le Ventoux avec 21



kilomètres d'ascension (quasiment sans possibilité de répit), 1 600 mètres de dénivelée et une pente moyenne de 7,5% atteignant 11,5% par endroit. Cette voie représente 52,5% des passages enregistrés. Les amateurs de la petite reine ont été ensuite 46 059 (soit 29,6% du trafic total) à avoir emprunté la route d'accès du Ventoux-Est par Sault. Il s'agit de la voie la plus 'facile' avec une ascension de 26 kilomètres à 4,6% de pente moyenne.

Enfin, ils ont été 27 851 (17,9%) à avoir pris prendre la route la moins connue, celle du Ventoux-Nord par Malaucène. Elle n'en reste pas moins très difficile avec 21 kilomètres d'ascension irrégulière, 1 535 mètres de dénivelée avec une pente moyenne de 7,3% et de courts tronçons atteignant près de 13%.

En moyenne, ces trois itinéraires ont été les plus fréquentés au mois de septembre 2021 (37 125 passages) devant ceux de juillet (33 257) puis d'août (31 705). A l'inverse, c'est en janvier que l'on a comptabilisé le moins de passage (339) ainsi qu'en février (936).

Par ailleurs, les systèmes de comptage des vélos ont aussi permis de quantifier le trafic dans les gorges de la Nesque (47 953 passages de vélo en 2021) ainsi qu'au col de la Madeleine (101 286).

De quoi justifier le titre de 'Terre de vélo' pour le Vaucluse ? Certainement puisque après s'être entrainé sur les routes des Baux-de-Provence, Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne-Rhône-Alpes, n'a pas résisté, lui aussi, à l'appel du Ventoux qu'il a gravi le 7 août dernier (voir photo ci-dessous). Une ascension qui sera comptabilisée dans celles de 2022.



Ecrit par le 24 octobre 2025



Laurent Wauquiez n'a pas résisté au pouvoir d'attraction du Ventoux. Le président de la région Auvergne-Rhône-Alpes a gravi à vélo le géant de Provence le 7 août dernier après s'être entrainé sur les pentes des Baux-de-Provence quelques jours auparavant.

# 1500 personnes ont assisté à la remise en route de la ligne de la rive droite du Rhône



Ecrit par le 24 octobre 2025



Près de 50 ans après son arrêt, <u>la ligne ferroviaire de la rive droite du Rhône</u> a repris du service hier, un jour après son inauguration. Une occasion pour laquelle plus de 1 500 personnes ont fait le déplacement.

Ce dimanche 28 août, le bruit du train sur les rails s'est mêlé aux acclamations du public présent pour célébrer la remise en service de la ligne de la rive droite du Rhône, qui était fermée aux voyageurs depuis 1973. Une remise en route qui, à l'origine, devait voir le jour en 2025. La ville d'Avignon est donc de nouveau reliée à la rive droite du Rhône depuis hier, le lundi 29 août. « Ce train est lancé et nous sommes nombreux à nous y embarquer », a proclamé Jean-Christian Rey, président de l'Agglomération du Gard rhodanien. Cette déclaration est aussi métaphorique qu'elle est littérale. Plus de 1 500 personnes ont eu le plaisir d'effectuer le trajet inaugural aux côtés notamment de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, des maires des communes désormais desservies par cette ligne, mais aussi des représentants de la SNCF.

Le voyage a débuté à Nîmes en milieu de matinée, a fait escale à Avignon avant de s'arrêter à Bagnolssur-Cèze durant 1h15, où des produits locaux les attendaient dans une ambiance musicale. Puis, le train s'est également arrêté pendant 1h30 à la gare de Pont-Saint-Esprit où l'esprit était également à la fête et



au partage avec les producteurs locaux et la fanfare 'La Tête dans l'Cuivre'. « Promesse tenue ! C'est une véritable fierté de célébrer aujourd'hui, avec les usagers, les habitants, les élus locaux et l'ensemble des forces vives de ce territoire, le retour du train de voyageurs dans le Gard rhodanien », a déclaré <u>Carole Delga</u> avant de couper le ruban qui inaugure cette ligne.



© Région Occitanie - Laurent Boutonnet

### Quelles gares sont desservies?

Après près d'un demi-siècle d'attente, celle-ci se fait ressentir sur le quai de la gare Nîmes-centre. Les sourires remplacent les expressions d'impatience lors de la montée à bord du train. Le projet qui devait voir le jour en 2025 a finalement quelques années d'avance. Pour permettre la réouverture anticipée de cette ligne ferroviaire, la Région Occitanie a d'ores et déjà investi un budget de 12,8 millions d'euros pour la conduite des études et la réalisation des travaux qu'elle finance à 100%, sur un budget total estimé à 100 millions d'euros. « Nous vivons cette réouverture comme le parfait symbole d'une coopération réussie entre les entités SNCF et la Région Occitanie », a déclaré Jean-Pierre Farandou, président de SNCF. Dans le train, la fierté de cette réussite se lit sur tous les visages. Pour le moment, quatre gares sont desservies, mais six devraient s'y ajouter dans les prochaines années, jusqu'à une



réouverture totale de la ligne de la rive droite du Rhône d'ici 2026.



Il y a dix trains régionaux liO en circulation par jour. Ainsi, la ligne de la rive droite du Rhône permet chaque jour cinq aller-retours entre les gares de Pont-Saint-Esprit et Avignon, en passant par Bagnols-sur-Cèze, dont un qui se prolonge jusqu'à Nîmes. Cette ligne fait donc 82 km et permet d'effectuer le trajet entre Avignon et Pont-Saint-Esprit en 30 minutes, au lieu de 50 minutes en voiture. À ces 30 minutes, il faut en ajouter pour arriver jusqu'à Nîmes.

#### Quels tarifs?

Les tarifs vont de 3€ à 9€ en fonction du trajet pour un billet unique. Des abonnements annuels FréquenciO' sont possibles, ainsi que des offres spéciales. Les 18-26 ans bénéficient de -50% dès le premier trajet, un tarif dégressif pour ensuite atteindre la gratuité. Même chose pour les seniors qui eux bénéficient de -10% dès le premier trajet. Il y a aussi l'offre SolidariO' qui donne 20 trajets gratuits aux réfugiés, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires du RSA. Il existe également des tarifs pour les groupes, et bien d'autres à découvrir sur le site de la SNCF. Depuis hier et jusqu'au 30 septembre, une offre est mise en place spécialement pour la réouverture de la ligne : tous les trajets sont à 1€ pour tous les voyageurs.

<ul> <li>Jusqu'à 20 km:3 €</li> <li>De 21 km à 40 km:6 €</li> <li>Au-delà de 40 km:9 €</li> </ul>	Billet unique pour les trains (Plein tarif)	Abonnement annuel FréquenciO', coût par mois * (Tout Public)	Offres jeunes, seniors, demandeurs d'emploi
Pont-Saint-Esprit – Bagnols-sur-Cèze	3 €	15,40 €	Application des bas tarifs du réseau liO (voir ci- dessous).
Bagnols-sur-Cèze – Avignon-centre	6€	34,30 €	
Pont-Saint-Esprit – Avignon-centre	9 €	43,45 €	

<sup>\*</sup> Après prise en charge employeur

« La SNCF dit que les trains d'Occitanie sont les moins chers de France », souligne la présidente du conseil régional d'Occitanie avec fierté. Cette inauguration a été l'occasion pour Carole Delga d'aborder la question de la gratuité des transports publics, un débat qu'elle souhaite porter au niveau national. « C'est un impératif en matière écologique et de pouvoir d'achat », a-t-elle ajouté. En effet, selon les calculs de l'ADEME, voyager en train pollue 32 fois moins que circuler en voiture. Le succès de cette inauguration a donc prouvé que beaucoup attendaient la réouverture de la rive droite du Rhône dans le but de pouvoir prendre le train plus quotidiennement, et ainsi, réduire leur empreinte carbone, mais aussi économiser, notamment avec <u>la hausse du prix du carburant</u> ces derniers mois. À terme, la Région



ambitionne de transporter 200 000 voyageurs par an sur cette ligne.

V.A.

# Grand Avignon : la vignette Crit'Air a encore un peu de chemin à faire



Après avoir été activé une première fois du 14 au 18 juin derniers (puis une seconde fois fin juillet), <u>le dispositif de 'circulation différenciée'</u> sur le bassin de vie d'Avignon peine à mobiliser les automobilistes.



En effet, les vérifications réalisées à titre préventif et pédagogique lors de cette activation ont fait apparaître que seulement 15% des 1 015 véhicules légers et 13 poids-lourds contrôlés par les forces de l'ordre étaient équipés de la vignette Crit'Air.

## Cliquer ici pour tout savoir sur la vignette Crit'Air sur Avignon

Pour rappel, aucune verbalisation n'a été dressée jusqu'alors à cause de cette vignette Crit'Air dont l'absence peut entraîner une amende comprise entre 68€ à 135€. Cependant, les contrôles réalisés ont incité de nombreux usagers à demander leur vignette.

### 28% des véhicules vauclusiens désormais équipés

Ainsi, lors de la semaine de la première activation du dispositif de 'circulation différenciée' plus de 30 000 vignettes Crit'Air ont été commandées en Vaucluse (majoritairement Crit'Air 1 et 2). Cela équivaut à une augmentation d'environ 40% de l'équipement total

en vignettes à l'échelle du département (121 000 véhicules équipés actuellement dont 96 500 véhicules particuliers). Le parc roulant départemental est aujourd'hui équipé à 28%.

Par ailleurs, plus de 18 000 vignettes Crit'Air ont été aussi commandées dans les 4 communes du nord des Bouches-du-Rhône intégrées dans le bassin de vie d'Avignon (Barbentane, Châteaurenard, Noves et Rognonas).

### Limiter les effets de la pollution

Cette mesure a été mise en place afin de limiter les effets sur la santé de la population ainsi que sur l'environnement des épisodes persistants de pollution intense. Les restrictions de circulation sont mises en œuvre, de 6h à 20h et s'appliquent aux deux-roues, aux véhicules légers et aux poids-lourds sur la base des vignettes Crit'Air qui doivent être apposées sur chacun des véhicules.

Pour mémoire, la circulation des véhicules légers, y compris les deux roues, de classe 4, 5 et non classés ainsi que des poids-lourds de classe 3, 4, 5 et non classés, est interdite sur les 20 communes composant le bassin de vie du Grand-Avignon situées en Vaucluse, ainsi que dans

les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône.

L'ensemble du réseau routier situé à l'intérieur et bordant le périmètre (en excluant les autoroutes A7 et A9 et certains axes (accès aux parkings relais et aux transports en commun), est concerné.

L.G.